

de la carte vitale)

DEMANDE D'ATTRIBUTION

Aide à domicile

Ce formulaire est à retourner, complété, daté et signé accompagné des pièces justificatives dans l'un des Centres d'action sociale Ville de Paris.

	incomplète de ma pai	que toute déclaration frauduleuse, inexacte et dans la constitution de mon dossier est passible connement au titre du nouveau Code pénal.
N° de Foyer :		
	Je soussigné·e :	
Nom naissance Nom d'usage Prénom(s)		
Né(e) le	//	
Lieu de naissance	Ville:	Pays:
Nationalité	,	iion Européenne béenne, précisez la date de fin de validité de votre _ /
		avoir établi mon domicile et résider de façon et effective à l'adresse suivante :
N° et nom de rue Compléments d'adresse (Bâtiment, entrée, escalier, N° de boîte aux lettres ou		
d'appartement,)	Code postal	
Téléphone	Fixe / / / / /	Portable / / / / /
Adresse électronique		a
N° de sécurité sociale (facultatif)* (Numéro à 15 chiffres situé au recto		

Je suis informé∙e que :

• J'ai deux mois pour fournir les justificatifs nécessaires à l'étude de ma demande par le CASVP à compter de la date de la réception de celle-ci.

À défaut, ma demande sera classée sans suite. Il m'appartiendra de déposer une nouvelle demande si je désire toujours obtenir la prestation.

Mes données personnelles : utilisation et protection

- Pour permettre l'instruction de ma demande, mes données seront utilisées et exploitées dans un fichier du système d'information du Centre d'action sociale et je l'accepte,
- (*) Dans le cadre de sa politique de renforcement de l'accès aux droits et de lutte contre le non-recours aux aides, le Centre d'action sociale propose de recueillir mon numéro de sécurité sociale pour étudier mon éligibilité à d'autres aides sociales délivrées par d'autres organismes sociaux et m'en informer. Cette donnée est facultative, je peux choisir de la fournir au Centre d'action sociale ou non. Ce choix n'a aucune incidence sur le traitement de ma demande
- Je peux accéder aux données me concernant, les rectifier ou, à certaines conditions, demander leur effacement. Pour exercer ces droits, je peux m'adresser, par l'intermédiaire de mon référent social ou directement, à Madame la Directrice des Solidarités, 94/96 rue de la Râpée 75012 Paris.

Je déclare sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis sur ce formulaire et des documents joints. Je m'engage à signaler immédiatement au Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris tout changement intervenant dans ma situation.

Paris, le __/__/___

	Votre signature ou celle de votre représentant
☐ Personne concernée	☐ Représentant (précisez ces noms, prénom et adresse)



cas de vie maritale.

Aide à domicile

Pour la constitution de votre dossier, merci de transmettre les documents ci-dessous. Ces documents doivent mentionner le nom du demandeur, signataire du formulaire de demande. Il pourra vous être demandé de fournir des justificatifs complémentaires.

Les documents de votre dossier sont conservés sous format électronique et sont destinés aux services des EPS du CASVP qui concourent à la délivrance des aides sociales.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Pour les personnes de nationalité française :
☐ Carte Nationale d'Identité ou à défaut Passeport.
Pour les autres nationalités :
☐ Justificatif(s) du droit au séjour en cours de validité.
Pour attester de votre présence à Paris :
3 avis d'imposition sur le revenu établis à l'adresse parisienne du demandeur (pour attester de 3 ans de présence à Paris au cours des 5 dernières années).
Selon votre situation, en cas d'absence d'avis d'imposition :
 3 quittances de loyer et 3 factures d'électricité ou de gaz (1 par an). 3 relevés de charges de copropriété et 3 factures d'électricité ou de gaz (1 par an). Ou tout autre document établi à l'adresse parisienne du demandeur permettant d'établir la durée de résidence (certificat d'hébergement et justificatif de domicile et pièce d'identité de l'hébergeant, factures d'hôtel).
Selon votre situation:
☐ Notification de retraite au titre de l'inaptitude au travail [] Jugement de tutelle ou de curatelle.
□ Notification de décision d'attribution de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie.
Si vous n'êtes pas titulaire d'un des titres cités ci-dessus fournir une attestation médicale de moins de trois mois justifiant d'un état de santé fragilisé.
☐ Titre de pension majorée pour tierce personne ou carte d'invalidité portant la mention 'tierce personne' ou 'besoin d'accompagnement'.
☐ Pour la pédicurie à domicile si votre état de santé nécessite un soin mensuel fournir une attestation médicale le précisant.
Vos ressources :
☐ Dernier avis d'imposition sur le revenu (dans son intégralité) pour chaque membre du couple en